Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260625-DELIB2026128-DE

Haute Cornouaille
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUTE CORNOUAILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°2026-128	Nomenclature 1.1
Commande publique – Autorisation de signature de la modification n°2 du marché de travaux de transfert des effluents d'assainissement de Plonévez-du-Faou vers Châteauneuf-du-Faou	

Membres du Conseil Communautaire	Nombre de présents	Nombre de votants (liste en annexe)
31	24	30

L'an deux mille vingt-six, le vingt-cinq juin à 19 heures,
Le Conseil communautaire, légalement convoqué le dix-huit juin deux mille vingt-six par voie électronique en vertu des articles L2121-10 et L2121-13-1 du CGCT, s'est réuni, au siège de la Communauté de communes, salle du conseil, 6 rue de Morlaix à Châteauneuf-du-Faou,
Sous la présidence de Madame Marguerite BLEUZEN
Etaient présents : cf. liste en annexe
Tugdual BRABAN a été nommé secrétaire de séance
Rapporteur : Yvon COQUIL

EXPOSE :

Pour mémoire l'avenant 1 est un avenant de transfert de compétences et le titulaire du marché est le Groupement : Premel Cabic – Le Du Industrie- SOGEA Ouest TP.

La modification du contrat en objet concerne :

R2194-8 à R2194-9 du Code de la commande publique

La fourniture et la pose d'un regard de visite PEHD diamètre 600 mm permettant d'améliorer l'élimination des gaz à l'atmosphère, contribuant ainsi à pérenniser le dispositif.

Pour un montant en plus-value de 3 569 € HT, soit 4 282, 80 € TTC

	HT	TTC
Montant initial du marché	493 259,50 €	591 911,40 €
Montant plus-value totale	3 569 €	4 282,80 €
Nouveau montant du marché	496 828,50 €	596 194,20 €

Le pourcentage d'écart introduit par l'avenant est de 0,72.

L'avis de la commission d'appel d'offres du 4 juin 2026 a été communiqué lors de la séance du Bureau communautaire du 16 juin 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- ***a approuvé la modification n°2 du contrat avec le Groupement Premel Cabic – Le Du Industrie- SOGEA Ouest TP pour un montant de 3 569 € HT, soit 4 282,80 € TTC, ce qui porte le marché à un montant global de 496 828,50 € HT, soit 596 194,20 € TTC,***
- ***a autorisé la Présidente à signer tout document afférent à ce dossier.***

Pour extrait certifié conforme au registre,
Fait à Châteauneuf-du-Faou, le 25 juin 2026.

La Présidente,
Marguerite BLEUZEN

La Présidente :
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Communauté de Communes
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900561-20260625-DELIB2026128-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUIN 2026

NOM	PRESENT	ABSENT EXCUSE	PROCURATION
Tugdual BRABAN	X		
Nathalie DEROUT		X	Pouvoir à Fabienne GARNIER
David DELAPORTE	X		
Michèle LALLOUET	X		
Jacques LEVENEZ	X		
Fabienne GARNIER	X		
Bernard NOEL	X		
Georges CROGUENNEC	X		
Nadine POUPON	X		
Maurice QUINTIN	X		
Maryvonne TREUJOU		X	
Joëlle LE BIHAN	X		
Yvon COQUIL	X		
Jean-François SARREAU	X		
Erwan BRIAND		X	Pouvoir à Tugdual BRABAN
Nicolas LEVENEZ		X	Pouvoir à Brendan RIOU
Michel LE ROUX	X		
Martine QUEMERE	X		
Marguerite BLEUZEN	X		
Jocelyne BOULC'H	X		
Alain LAMANDA		X	Pouvoir à Dominique MENUGE
Dominique MENUGE	X		
Brendan RIOU	X		
Loïc PICHERIT	X		
Hélène PAUGAM	X		
Xavier YANNOU	X		
François LE CLECH	X		
Anne-Marie DUIGOU	X		
Sylvie LE MOAL		X	Pouvoir à Anne-Marie DUIGOU
Anthony PAGE	X		
Aude QUINIOU		X	Pouvoir à Anthony PAGE

Nombre de membres titulaires : 31
Nombre de membres présents : 24
Nombre de pouvoirs : 6

Etaient également présents :
Lionel BOURGEOIS, directeur général des services
Morgane ROBIC, gestionnaire des instances